



Document justificatif établi conformément à l'article 29, paragraphe 1 du règlement (CE) n°834/2007 relatif à l'Agriculture Biologique

1. Numéro du certificat : **CER-OPT64926-C207098**

2. Nom et adresse de l'opérateur

SOVINTEX
8 RUE DE LA MICHODIERE
75002 PARIS

Activité principale: **TRANSFORMATEUR IMPORTATEUR**

3. Nom, adresse et n° de code de l'organisme de contrôle

Bureau Veritas Certification France
Le Triangle de l'Arche
9 cours du Triangle
92937 Paris-la-Défense CEDEX
FR-BIO-10

4. Catégories de produits/activité

Préparations et conservation de poisson et de produits de la pêche
Bar frais et surgelé
Bâtonnets panés et autres produits enrobés a base de saumon (surgelés)
Cocktail de fruits de mer
Crevettes tropicales (litopenaeus vannamei, penaeus vannamei, metapeneaus monoceros, penaeus merguensis) fraîches ou surgelées, entières ou décortiquées.
Daurade frais et surgelée
Gambas (Peneaus monodon) crue surgelées (entières ou décortiquées)
Maigre frais et surgelé
Moules (mytilus edulis, gallo provincialis et mytilus chilensis, décortiquées cuites surgelées et vivantes)
Saumon de fontaine en frais
Saumon, frais et surgelés (filets, pavés, entier, fumé surgelé, chair de grattage, arêtes et têtes)
Soupe de moule
St jacques Pérou (argopecten purpuratus) crue, décortiquée et demi-coquille
Truite fraîche et surgelée (filets, pavés, entier, fumé surgelé, chair de grattage, arêtes et têtes) salmo trutta, onchorynchus mykiss
Préparations et conservation de poisson et de produits de la pêche
Tranches/bâtonnets et autres produits enrobés, à base de produits de la pêche

5. Définis comme

Agriculture Biologique

Ingrédient principal pêche ou chasse

6. Période de validité : Du 16/09/2020 au 31/03/2022

7. Date de contrôle: 16/09/2020

8. Le présent document a été délivré sur la base de l'article 29, paragraphe 1, du règlement (CE) n°834/2007 et des dispositions du règlement (CE) n°889/2008, et le cas échéant du cahier des charges français homologué par arrêté du 05 janvier 2010, et conformément au programme de certification en vigueur, tel qu'il est défini par la circulaire afférente de l'INAO. L'opérateur a soumis ses activités au contrôle et respecte les exigences établies aux règlements précités. Ce certificat, émis à la date précisée ci-dessous, peut être suspendu, retiré, modifié. Sa validité peut être vérifiée à tout moment sur le site <https://certifie.bureauveritas.fr/bio/> ou par courriel à transfobio@bureauveritas.com.

Paris La Défense, le : 31/12/2020
Pour le Président, Laurent Croguennec

